

# PROGRAMME DE FORMATION

## Membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

### Formation Initiale

Référence : CSSCT001

#### VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Membre de la CSSCT, vous souhaitez vous former sur votre rôle et vos missions en tant qu'élu.  
Répondre à l'obligation de suivre une formation ;

#### NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur :  
Les textes législatifs et le code du travail  
Les risques spécifiques liés à l'activité de l'entreprise traités et inclus tout au long du déroulement de la formation.



Dates et lieux : Nous contacter  
02.41.60.48.16  
integralformation@orange.fr

#### PUBLIC ET PREREQUIS

- Les membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail titulaires et suppléants ;
- Autres membres élus du CSE titulaires et suppléants.
- Tout autre membre du personnel.

Prérequis : Aucun prérequis n'est exigé.

#### MODALITE DE LA FORMATION

- 35 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **10 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

#### OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire en matière de santé et sécurité au travail.
- Maîtriser les différentes missions confiées à la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Donner des avis, faire des recommandations en matière de santé et sécurité au travail.

#### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cahier d'exercices.
- Supports documentaires sources certifiées.
- Powerpoint et vidéos : CARSAT.INRS.

#### VALIDATION /EVALUATION

- Alternances des séquences théoriques par des exercices et des travaux réalisés en groupe, mise en situation avec des jeux de rôles pour évaluer l'atteinte des objectifs.
- **Un examen théorique** via un QCM.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».

#### DOCUMENTS REMIS

- **Attestation de formation** remise au participant.
- **Attestation de présence**.



**Intégral Formation**

[integralformation@orange.fr](mailto:integralformation@orange.fr)

# PROGRAMME DE FORMATION

## Membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail Formation Initiale

### DEROULE DE LA FORMATION

#### ★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

#### ★ LE CADRE JURIDIQUE.

- Les textes juridiques en santé et sécurité au travail : les textes internationaux, les textes nationaux et les textes professionnels.
- Evolutions et les enjeux de la prévention : les démarches de certification, le développement durable, la responsabilité sociale de l'entreprise...

#### ★ LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DES MEMBRES DE LA CCSCT

- Les missions et les des attributions de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Rôle du président et du secrétaire.
- Périodicité des réunions, ordre du jour et compte rendus.

#### ★ LA PREVENTION.

- Les principes généraux de prévention.
- Les formations et leurs impacts sur la sécurité. L'intervention des entreprises extérieures : plan de prévention et protocole de sécurité.
- Les acteurs de la prévention : internes et externes tels que le service de santé au travail, l'inspection du travail, la CARSAT, la DREAL...
- Les indicateurs de performance en santé et sécurité au travail : le nombre d'accidents du travail, la gravité, les indicateurs de dysfonctionnement.
- Les responsabilités civiles, responsabilités pénales et notion de faute inexcusable.
- La démarche d'évaluation des risques professionnels : le document unique d'évaluation risques professionnels et environnementaux.
- La notion de danger grave et imminent.
- Le droit d'alerte et le droit de retrait.



# PROGRAMME DE FORMATION

## Membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

### Formation Initiale

#### ★ DES CONNAISSANCES ET DES OUTILS POUR REALISER LES MISSIONS CSSCT

- Préparer, organiser et rendre compte pour une réunion de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Etude des facteurs de risques et des conditions de travail de l'entreprise La visite et l'ergonomie : de l'étude des postes de travail à l'étude des conditions de travail.
- Réaliser des enquêtes et analyser les causes des accidents du travail, de maladies professionnelles. Arbre des causes, Méthode ISHIKAWA, 5 pourquoi...
- Réaliser un document de synthèse avec les actions préventives et correctives.
- Les risques psychosociaux ou le mal-être au travail.
- Les référents (CSSCT, Direction) pour la lutte contre le harcèlement sexuel et agissement sexiste en entreprise.
- Mesures concrètes d'améliorations.

#### ★ UN CONTROLE CONTINU EST EFFECTUE ET UNE EVALUATION THEORIQUE VALIDE LES CONNAISSANCES

Durée : 34 Heures 40

#### ★ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « Supports pédagogiques ».